

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue par téléconférence ce 13^{ième} jour d'avril 2021 à 19h01.

Présents par téléconférence et formant quorum sous la présidence de la mairesse Pascale Blais, la conseillère Elisabeth Gendron-Wood et les conseillers suivants : Jonathan Morgan, Hervey William Howe, Paul Pepin, Marc Poirier et Dale Rathwell.

La directrice de trésorerie Claudine Léveillé est présente par téléconférence.

Ordre du jour

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Autorisation de la tenue de la séance à huis clos et de l'enregistrement**
- 3. Embauche – Chauffeur/préposé à l'entretien hivernal/journalier – Alexandre Larrivée Plante – Poste permanent**

Tous les membres du conseil sont présents et renonce à l'avis de convocation.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 01. La mairesse de la Municipalité du Canton d'Arundel et présidente de l'assemblée, Madame Pascale Blais, constate la régularité de la séance extraordinaire étant donné qu'il y a quorum.

2021-0038

2. Autorisation de la tenue de la séance à huis clos et de l'enregistrement

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours ;

CONSIDÉRANT les décrets adoptés qui prolongent cet état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 avril 2021 inclusivement ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT que l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 introduit maintenant certaines exigences concernant les séances du conseil dont l'obligation de rendre publique toute séance, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations ;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'est pas en mesure d'accepter la présence du public en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Poirier

Et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos, que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence et que la séance soit enregistrée et publiée sous forme audio sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-0039

Embauche – Chauffeur/préposé à l'entretien hivernal/journalier – Alexandre Larrivée Plante – Poste permanent

CONSIDÉRANT que la municipalité désire mettre en place des mesures de prévention pour prévenir la propagation de la maladie à coronavirus, la COVID-19 et pour s'assurer de maintenir les services essentiels à la population;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire embaucher une ressource supplémentaire au département des travaux publics, tant dans ce contexte que dans le futur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Poirier

Et résolu que la municipalité procède à l'embauche de Monsieur Alexandre Larrivée Plante au poste permanent de chauffeur/préposé à l'entretien hivernal/journalier, et ce, selon les conditions de la convention collective en vigueur en date du 16 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-0040

Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Elisabeth Gendron-Wood et résolu que la séance soit levée à 19 :06 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pascale Blais, LL.B., B.A.
Mairesse

Claudine Léveillé,
Directrice de la trésorerie